



OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Titre : Participer à des événements culturels et à des résidences d'artistes autour du lien entre l'homme et son espace de vie naturel, dans le cadre d'une association d'habitants.

Cadre de la mission de service civique

L'association AMESUD, association de développement local, met en place en sud Ardèche une intermédiation au service civique gratuite et de qualité afin de faciliter l'accès au dispositif à tous les jeunes et aux structures d'accueil motivées. Elle est la structure agréée avec qui le volontaire signera le contrat d'engagement et elle assurera l'intermédiaire entre le volontaire et la structure d'accueil, Sur le sentier des lauzes.

Dans cette démarche, AMESUD agit selon les valeurs de l'éducation populaire et celles du service civique, pour le bénéfice de tous. Elle est avant tout à l'écoute des envies du volontaire et de la structure d'accueil ; elle se positionne davantage comme un « facilitateur » pour permettre de :

- Favoriser le sens de l'engagement et des responsabilités, la prise de parole, l'esprit critique, le rapport aux autres, le respect, la tolérance, la coopération et l'ouverture vers l'extérieur.
- Encourager les expressions collectives, la prise d'initiative, l'organisation et la participation à des événements collectifs.
- Respecter la différence, la mixité et la diversité.

Dans son rôle de coordination, AMESUD s'assurera que :

- La structure d'accueil réponde aux conditions relatives à l'accueil d'un service civique et soit en accord avec le cadre pédagogique d'AMESUD.
- La mission de service civique corresponde au projet et envies de la structure d'accueil et aux envies du volontaire au regard des domaines qu'il souhaite découvrir, des compétences qu'il voudrait expérimenter ou développer et de son projet d'avenir.
- Les démarches administratives et financières soient assurées.
- Le tutorat auprès du volontaire soit respecté et que ce dernier se sente bien dans sa mission. Le volontaire participera notamment à une soirée de rencontre avec les autres volontaires du territoire.
- Que la structure d'accueil et le volontaire respectent leur engagement moral.

Le PLUS pour le volontaire !

En lien avec la structure d'accueil, AMESUD effectuera un travail d'accompagnement et de prise de conscience des compétences acquises, travail qui est amorcé dès le début de la mission. Elle assurera également l'accompagnement du volontaire dans la réflexion sur son projet d'avenir.



Présentation de la structure d'accueil

L'association Sur le sentier des lauzes, basée à Saint-Mélany, a été créée en 2001 par un groupe d'habitants de la Vallée de la Drobie pour réfléchir ensemble au devenir de cet espace de vie, à la fois fragile et préservé. Initiative citoyenne, cette approche se caractérise par l'accueil en résidence d'artistes et par l'organisation d'événements culturels autour de la question du paysage et des manières de percevoir un territoire, un lieu de vie.

L'association porte un **projet au carrefour d'enjeux de préservation environnementale, d'enjeux culturels et de citoyenneté. Elle est un mouvement participatif citoyen de sensibilisation au monde rural et à la ruralité de demain à travers l'art, les expressions artistiques, les rencontres, l'humain ou « comment investir les espaces enclavés, retirés, sans les couper du monde d'aujourd'hui, à partir des forces vives et des ressources du territoire, de manière concertée. »**

L'association a développé « L'atelier refuge », lieu de résidence destiné à l'accueil d'artistes, chercheurs etc. ayant une démarche en lien avec le paysage. Ce lieu accueille chaque année une dizaine d'artistes et chercheurs de tous horizons : plasticiens, musiciens, paysagistes, chorégraphes, étudiants...

En parallèle, elle organise chaque année des événements culturels au cœur de la Vallée de la Drobie et programme dans ce cadre diverses propositions artistiques : expositions, concerts, spectacles, débats, lectures, balades etc...

L'association fonctionnant selon un mode de gouvernance non hiérarchique, organisé autour d'un Conseil d'Administration et d'un travail en commissions thématiques, avec un référent par commissions, telles que : l'Atelier refuge, actions culturelles et pédagogiques, jardin participatif, site internet et communication, relations publiques... Le CA est composé d'un grand nombre de personnes aux profils, aux âges et aux professions très diversifiés. L'association est appuyée par un vivier de bénévoles.

Mission du volontaire

Le/ la volontaire participera à trois missions complémentaires en appui aux bénévoles de l'association et accompagné par l'administratrice salariée :

Action 1 : Accueil d'artistes en résidence à L'atelier refuge

Le/la volontaire participera dans ce cadre à (avec les bénévoles de l'association et accompagné par l'administratrice) :

- l'accueil des artistes en résidence,
- Assurer la logistique et l'entretien du lieu,
- Accompagner les personnes accueillies, au besoin.

Action 2 : Contribuer à l'accueil, l'information et la sensibilisation du public (locaux, touristes, jeunes, personnes âgées,...) à travers différentes formes de médias artistiques :

- Aider à la création et à la promotion d'outils et d'animations de sensibilisation, à l'organisation et à l'animation d'événements, de manifestations, de soirées artistiques notamment en lien avec des partenaires locaux (communes, associations, syndicats ...)
- Participer à la création et à l'animation de diverses formes de découverte artistiques sur des sentiers touristiques.
- Favoriser l'accueil de nouveaux publics dans les espaces naturels et la rencontre avec les artistes. Participer à la coordination des équipes et artistes pendant les événements, à la gestion d'une partie de la logistique et au suivi de l'exécution financière.

Action 3 : Favoriser la participation des jeunes et des habitants locaux à travers des actions de médiation et d'expressions artistiques :

- Aller à la rencontre des habitants et des jeunes pour leur présenter et faciliter leur accès aux manifestations ou actions à caractère culturel et environnemental de la structure d'accueil.
- Organiser un projet ou des actions participatives avec les jeunes alentours et les habitants du village, en lien avec le patrimoine local et l'art au sens large.
- Contribuer à relayer les événements culturels de la structure et à l'implication de bénévoles habitants et jeunes locaux dans ses projets culturels.

Lieu de mission

En Ardèche méridionale, dans la Vallée Drobie sur la commune de Saint-Mélany (100 habitants).

Profil du volontaire

- De l'intérêt ou de la curiosité pour le fonctionnement associatif et pour les sujets traités par l'association.
- De la motivation, une envie de s'impliquer, de la responsabilité et de l'autonomie.
- Être motorisé (lieu de travail nécessitant des déplacements et non desservi par les transports en commun)

Conditions d'accueil

- **Mission de 9 mois, 24h/semaine, réparties selon l'activité du moment (annualisation).**
- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 467.34 et 573.721 € par mois en fonction de la situation financière du volontaire au moment du démarrage.
- Participation aux deux formations Civique & Citoyenne (2 à 3 jours) et PSC1 (1 jour).
- Versement au volontaire des frais de repas et de transports obligatoires de 106,31 € par mois.
- Défraiement des frais supplémentaires de transport et d'hébergement pour les deux formations.
- La mission débutera la semaine du 13 juin 2016.
- La mission est adaptable au profil du volontaire (organisation du temps, envies, ...).

Le tutorat sur le terrain sera assuré par Juliette AILHAUD et par Jean Rémi Durand Gasselin, respectivement salariée et membre du bureau du Sentier des lauzes. Un temps d'environ 1h (selon les besoins du moment) sera prévu toutes les semaines pour voir comment le volontaire se sent

1 106.38€ de majoration sur critères sociaux



dans sa mission, pour discuter du soutien et de formations dont il aurait besoin. De plus, le/la volontaire sera en lien quasi permanent avec le salarié ou un membre de l'association.

Un point d'étape sera également prévu tous les mois ou deux mois avec ses tuteurs dont 4 réunions avec la tutrice de l'association AMESUD. Cette dernière sera surtout là pour accompagner le volontaire dans l'articulation de sa vie privée et son volontariat, dans les relations qu'il entretient avec les différents partenaires de ses missions. Elle pourra aussi être un appui en cas de difficultés avec le CA ou les tuteurs.

Au cours des quatre réunions de tutorat, AMESUD s'engage également à accompagner le volontaire dans la réflexion sur le **projet d'avenir** et dans la prise de conscience **d'acquisition de compétences nouvelles**. D'autres rendez-vous pourront être programmés selon les besoins. La structure agréée pourra également proposer un accompagnement en fin de mission, sur la valorisation de son expérience en service civique et son projet d'avenir (recherche d'emploi, création d'activité, initiative citoyenne...).

Sélection et formalités administratives

La sélection du volontaire se fera le 08 juin 2016 à Saint-Mélany.

Pour toute candidature, envoyer par mail ou courrier une lettre de motivation précisant votre identité, date de naissance, lieu de résidence, un bref résumé de votre parcours et vos motivations, au plus tard première semaine de juin, à :

ccougouilles@amesud.fr

OU

Association AMESUD

SC STM

RD 104

07260 Rosières